



SERVICES PERISCOLAIRES

**L'inscription ne sera effective qu'après réception du récépissé d'inscription validé par la Mairie.*

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (tous les champs sont obligatoires)

En cas de garde alternée, merci de cocher à quelle adresse envoyer les factures

<input type="checkbox"/> Factures à envoyer à cette adresse	<u>Responsable n°1</u>
Nom, Prénom : Téléphone :	
Adresse :	
..... N° allocataire CAF ou MSA :	
Employeur (Nom et Adresse) :	
Adresse mail : @	
<i>J'Autorise la Commune de Campugnan à utiliser mon adresse mail ci-dessus dans le cadre des échanges pour les services périscolaires. Je suis informé que mon adresse ne sera pas communiquée à un tiers.</i>	
<input type="checkbox"/> Factures à envoyer à cette adresse	<u>Responsable n°2</u>
Nom, Prénom : Téléphone :	
Adresse :	
..... N° allocataire CAF ou MSA :	
Employeur (Nom et Adresse) :	
Adresse mail : @	
<i>J'Autorise la Commune de Campugnan à utiliser mon adresse mail ci-dessus dans le cadre des échanges pour les services périscolaires. Je suis informé que mon adresse ne sera pas communiquée à un tiers.</i>	

J'indique avoir pris connaissance du règlement de la cantine et de la garderie et j'inscris mon (mes) enfant(s)

NOM, Prénom de l'enfant	<u>Date et lieu de naissance</u>	<u>Classe 2026-2027</u>

CANTINE ET GARDERIE

Je souhaite être membre de la commission cantine au moins une fois* OUI NON

*voir règlement intérieur

1- FREQUENTATION REGULIERE DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE :

Cocher la/les cases souhaitées :

Restauration*		LUNDI		MARDI		JEUDI		 VENDREDI
Garderie du matin (7h-8h55)		LUNDI		MARDI		JEUDI		 VENDREDI
Garderie du soir (16h30-18h30)		LUNDI		MARDI		JEUDI		 VENDREDI

* Dans le cas d'une allergie alimentaire, votre enfant doit obligatoirement faire l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avant son accueil au restaurant scolaire.

2- PAIEMENT DE LA CANTINE :

Les factures cantines sont arrêtées et éditées le dernier jour de chaque mois en fonction de la présence effective de votre(vos) enfant(s). Vous recevez ensuite un avis des sommes à payer par courrier.

Plusieurs possibilités de paiement :

- **via internet** (paiement par carte bancaire, virement bancaire)
- **par chèque** au Centre d'encaissement
- **par espèces** auprès d'un buraliste agréé
- **par prélèvement automatique à l'échéance (joindre un RIB en cas de nouvelle inscription ou de changement de compte uniquement)**

La Commune se réserve le droit de refuser le prélèvement automatique en cas d'antécédents trop importants d'impayés ou de retards de paiement. Au bout de deux rejets, le prélèvement automatique sera révoqué.

3- Coordonnées des personnes autorisées à récupérer l'enfant (hors parents) :

En dehors de ces autorisations permanentes, seule une autorisation écrite ponctuelle de votre part permettra à une autre personne de récupérer l'enfant.

Nom, prénom de la personne autorisées à récupérer l'enfant à la garderie	Lien avec l'enfant (grands parents, voisin, oncle...)	Téléphone

AUTORISATION PARENTALE DE PUBLICATION

De photographies de mineurs au cours des activités scolaires et périscolaires de l'année 2026-2027

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (« RGPD ») du 27 avril 2016 et à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à opposition en contactant la Mairie de Campugnan. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de méconnaissance des dispositions susvisées.

Je déclare être informé que les publications qui pourraient être faites des photographies concernant mon enfant, ne sont destinées qu'à illustrer des articles du bulletin municipal et du site internet de la commune et que toute autre utilisation nécessitera une nouvelle autorisation ;

- J'AUTORISE** la Commune de Campugnan à publier des photographies qui pourraient être prises de mon enfant au cours de l'année scolaire 2026-2027, dans les conditions susmentionnées
- JE N'AUTORISE PAS** la Commune de Campugnan à publier des photographies qui pourraient être prises de mon enfant au cours de l'année scolaire 2026-2027,

PIECES À FOURNIR

- Fiche d'inscription **complétée et signée**
- Attestation d'assurance scolaire/extrascolaire
- Règlement intérieur cantine/garderie signé

- Garderie
 - Certificat employeur

- Cantine (selon les cas) :
 - PAI allergies alimentaires (le cas échéant)
 - RIB (pour le prélèvement automatique)

Responsable n°1

Nom, Prénom, Signature

Responsable n°2

Nom, Prénom, Signature